



OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances sur la gestion quotidienne d'une captive dans un contexte réglementaire et de marché complexe
- Maîtriser les contraintes liées à solvabilité II dans le cas de l'évolution des risques souscrits par une captive
- Protéger sa captive



PUBLIC

Directeur des risques et des assurances, directeur assurances, directeur financement des risques. Toute personne en charge de la stratégie de financement des risques



PRÉREQUIS

Avoir suivi le stage ST013 - Créer une captive ou expérience professionnelle équivalente



CONTENU

- Gestion courante de la captive
- Les captives sous Solvabilité II
 - impact
 - différentes approches selon les domiciles
- L'implication nécessaire des administrateurs
 - fonctions clés
 - règles et limites de la sous-traitance
 - rôle/missions des différents partenaires
- Les conventions de réassurance
 - clauses types
 - collatéraux
 - commissions de fronting
- Captives et programmes internationaux
- Evolution de la politique de souscription d'une captive
- Protection des captives et marge de solvabilité
- Redomiciliation d'une captive
- Clôture d'une captive



POINTS FORTS

Les formateurs disposent de connaissances pratiques et quotidiennes de la gestion d'une captive. Ils ont des interactions avec les autorités de contrôle des différents domiciles

Durée

1 jour – 7 heures

Niveau

Perfectionnement

Tarif

680 € HT (adhérent AMRAE)

828 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

Dates

27 mars 2024

26 septembre 2024

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours – Etudes de cas
Test d'évaluation des acquis en fin de la formation

Intervenants

Experts dans le conseil sur la mise en place et gestion de captive